



Produits professionnels
pour le traitement des bois, des tuiles et de l'humidité



CORIMUR STOP H 2S²

EMULSION ECOLOGIQUE DE SILANE -SILOXANE
DESTINEE A L'ASSECHEMENT DES MURS PAR INJECTION

CARACTERISTIQUES GENERALES

CORIMUR STOP H 2S² est une émulsion écologique de résine silane siloxane, disponible en concentré ou en prêt-à-l'emploi. Inodore et non toxique, il est destiné à la réalisation d'une barrière d'étanchéité pour réaliser un blocage définitif de l'humidité ascensionnelle dans les murs.

Il est formulé sans agent écotoxique et peut être utilisé pour les murs intérieurs sans gêne dans les locaux habités.

CORIMUR STOP H 2S² sèche rapidement ; l'effet hydrofuge de la barrière d'étanchéité apparaît dans les 48 heures qui suivent l'application.

Sa résistance au vieillissement est remarquable grâce à la structure stable des liaisons siloxaniques que forme la résine avec les sites réactifs du support.

Il bénéficie du niveau d'exigence EXCELL +.

- Aspect : Liquide ambré.
- Densité : 1.10 g/cm³ en concentré ; 1g/cm³ en prêt-à-l'emploi. Diluant : Eau.
- pH : 3-5 (acide) en concentré ; pH 4-5,5 (acide) en prêt-à-l'emploi.
- Conditionnements disponibles : 6Kg (=60 à 90L dilués) et 25Kg (=250 à 375L dilués) en concentré ; 20L, 60L et 220L en prêt-à-l'emploi.

QUALITE – TRACABILITE – CONTROLE.

CORODIS assure une traçabilité permanente du **CORIMUR STOP H 2S²** depuis la fabrication jusqu'à l'applicateur professionnel.

MODE D'EMPLOI

PREPARATION DU CHANTIER

Les travaux pouvant s'avérer salissants, nous vous conseillons de procéder à la mise en place de protections (film PE, adhésif de masquage, bâche de protection, etc...) avant les opérations suivantes :

La barrière chimique sera pratiquée :

- soit légèrement en dessous du solivage bois (vérifier l'état du bois : en effet, celui peut être attaqué voire mettre en cause la solidité de l'ouvrage).
- soit légèrement au-dessus de la dalle ciment (environ 10-12 cm au-dessus du sol extérieur).

Si l'opération est effectuée à l'intérieur, il faut faire attention à ce que l'injection soit effectuée au-dessus du niveau du sol extérieur (maximum 20cm d'écart).

Les plâtres intérieurs endommagés par les sels hygroscopiques seront déposés jusqu'à une hauteur dépassant de 80-100 cm environ la zone humide.

Seront également déposés les plinthes et parquets proches en cas de nécessité, les obstacles. Attention aux tuyauteries intérieures et aux câblages électriques.

Les crépis extérieurs défectueux seront éliminés par grattage ou burinage.

Les perçages de 12 mm de diamètre seront réalisés comme suit :

Murs jusqu'à 60cm d'épaisseur :

Espacement : 10 à 14 cm environ sur 1 ligne.

Profondeur : 80% de l'épaisseur du mur (si mur de 40 cm d'épaisseur, forage jusqu'à 32-36 cm).

Forer avec un angle à 10° afin d'éviter que le produit ne reflue.

1 ligne de perçage extérieur.

Murs d'épaisseur supérieure à 60cm :

Espacement : 10 à 14 cm environ.

Profondeur : • Soit 2 lignes de perçage extérieur espacées de 15cm : la première ligne à 10° jusqu'à la moitié de l'épaisseur totale du mur ; la deuxième ligne à 45° jusqu'à la totalité de l'épaisseur du mur moins 5cm. • Soit 1 ligne de perçage de chaque côté du mur : la première ligne à l'extérieur à 10° jusqu'à la totalité de l'épaisseur du mur moins 5cm ; la deuxième ligne à l'intérieur à 45° jusqu'à la moitié de l'épaisseur totale du mur

Les murs objet d'un doublage seront injectés à l'aide d'une allonge disponible sur les injecteurs Ø12 ou de cannes d'injection adaptées. Les injecteurs ou les cannes d'injection Ø12 seront positionnés dans les forages réalisés, après aspiration des poussières.

Limite d'injection : De chaque côté de la barrière d'injection, il est conseillé d'injecter sur 1.50 m en vertical pour bloquer l'éventuelle humidité des murs adjacents.

CORODIS SARL

4 Impasse de La Plagne - Z.I. La Plagne - 42123 ST CYR DE FAVIÈRES

Tél. 04 77 62 04 17 - Fax 04 77 62 07 91 - www.corodis.com - contact@corodis.com

SARL AU CAPITAL DE 45 000 €
SIRET 413 278 565 00028 - APE 4675Z - TVA : FR 40413278565

PREPARATION - STABILITE - CONSERVATION

Dans le cas du concentré, diluer 1Kg de produit de concentré dans 9 à 14 litres d'eau (selon porosité du support) -si possible décalcarisée. Mélanger pendant 30 secondes.

La solution prête-à-l'emploi (ou le mélange obtenu) se conserve jusqu'à 6 mois en toute stabilité.

Le **CORIMUR STOP H 2S²** concentré peut être conservé pendant 12 mois en bidon d'origine non ouvert et à une température de 5 à 30°C. A utiliser sous quelques jours après ouverture.

APPLICATION

Utiliser un matériel professionnel adapté, équipé d'un doseur précis.

L'injection de **CORIMUR STOP H 2S²** se fait sous basse pression de 3 à 5 bars.

- Injecter en une seule passe à raison d'environ 1,5 litre de produit dilué par mètre linéaire et par 10 cm d'épaisseur.

Les quantités nécessaires dans les matériaux creux peuvent être sensiblement augmentées pour une meilleure efficacité du traitement.

- Dans le cas d'une injection en 2 lignes, il est nécessaire de répartir la quantité en fonction du nombre de puits (toujours avec la quantité requise de 1.5L/ml/10cm).

Rincer l'appareil d'injection à l'eau claire immédiatement après injection.

Dans le cas d'un mur décrépis avant traitement, le travail peut être complété après brossage par la pulvérisation de **CORIMUR CONVERSEL** pour empêcher la formation de sels hygroscopiques et durcir la surface du matériau. Si le mur est resté en l'état (béton, pierre, crépis ou brique), préférer **CORIMUR STOP EFFLO** pour cette étape.

Le séchage complet (élimination de la totalité de l'eau contenue dans le mur avant l'opération de traitement) peut demander de 6 à 12 mois. Une ventilation adaptée est nécessaire. A l'issue de cette période, vérifier l'état des plâtres et matériaux de revêtement.

RECOMMANDATIONS

Vérifier les bois proches de la zone humide et procéder à un traitement fongicide et insecticide si nécessaire.

Ventiler pendant et après application. Porter un équipement de protection adéquat.

STOCKAGE.

- Dans les conditionnements d'origine fermés.
- A l'abri du gel et de la forte chaleur.
- Eviter tout risque de fuite (stocker sur rétention).

PRECAUTIONS.

- Ne pas projeter sur les plantes, fleurs ou végétaux.
- Détruire les emballages dans un centre de collecte adapté.
- Affecte les métaux, éviter les agents acides et oxydants.

RECOMMANDATIONS DE SECURITE.

- Se reporter à la fiche de données de sécurité.

GARANTIE

CORIMUR STOP H 2S² est efficace pendant toute la vie du mur.

1/ Garantie produit lorsque **CORIMUR STOP H 2S²** est mis en œuvre par un professionnel respectant notre cahier des charges. CORODIS est titulaire d'une assurance MMA N° 147736350.

2/ Garantie d'efficacité jusqu'à 30 ans : CORODIS s'engage à assurer le remplacement du produit utilisé en cas de reprise avérée de l'humidité après la réalisation d'une barrière d'étanchéité avec **CORIMUR STOP H 2S²**.

NOTE IMPORTANTE: Le traitement contre les remontées capillaires a un but technique en premier lieu. Les désordres esthétiques antérieurs ou consécutifs au traitement sont à apprécier séparément.

06-05-2024

Les renseignements fournis sur la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur nos connaissances et notre expérience à ce jour. Notre responsabilité ne saurait être engagée par l'utilisation de nos produits, les conditions d'application échappant à notre contrôle.

CORODIS SARL

4 Impasse de La Plagne - Z.I. La Plagne - 42123 ST CYR DE FAVIÈRES

Tél. 04 77 62 04 17 - Fax 04 77 62 07 91 - www.corodis.com - contact@corodis.com

SARL AU CAPITAL DE 45 000 €
SIRET 413 278 565 00028 - APE 4675Z - TVA : FR 40413278565